

## **REGLEMENT DU JEU**

« 100 000° T.SMS Tréma »

Mâcon, le 20 Mars 2024

-----



### **1) PRESENTATION :**

Ce jeu est organisé par le Réseau TREMA de Mâcon, exploité par la société Transdev Mâconnais Beaujolais, 9026 rue Lavoisier à Mâcon.

Dans le cadre de la vente de tickets de bus via la solution « Ticket SMS » développée par la Société High Connexion, le Réseau Tréma organise une opération pour récompenser le 100 000° ticket SMS vendu sur son réseau. Le lot sera constitué de chèques-cadeaux « Mâcon Tendance » d'une valeur globale de 300€.

### **2) DEROULEMENT :**

L'opération se déroulera à compter du Lundi 25 Mars 2024 et s'achèvera lors de la diffusion du 100 000° ticket SMS.

### **3) PARTICIPATION :**

Cette opération s'adresse à toute personne achetant un Ticket de Bus Tréma via la solution SMS (Envoyez TREMA au 93444), sans limite d'achats.

### **4) DESIGNATION ET INFORMATION DU GAGNANT - DOTATION**

Le client désigné comme étant l'acheteur du 100000° ticket par la société High Connexion, sera contacté par téléphone pour la remise de son lot. L'opération cessera ensuite immédiatement. Il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant.

### **5) RESPONSABILITES**

La Société Transdev Mâconnais Beaujolais se réserve le droit et la possibilité si les circonstances le justifient : d'annuler, reporter, écourter ou modifier la présente opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, de remplacer le lot par un autre lot de même valeur, sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce ou de ces faits.

### **6) LITIGE**

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée à la Direction de Transdev Mâconnais Beaujolais, 9026 Rue Lavoisier, 71000 Mâcon. Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du joueur et le motif exact de la contestation. Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai d'un mois suivant la date de clôture du jeu.

## **7) DEPOT – PUBLICATION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est consultable sur [www.trema-bus.fr](http://www.trema-bus.fr)

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06/01/1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux informations nominatives le concernant, qu'il peut exercer auprès de la société Transdev Mâconnais Beaujolais.